



mention **ARCHÉOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHÉOLOGIE**

M1 Archéologie, Sciences pour l'Archéologie (ASA)
 - Archéologie, Cultures, Territoires, Environnement
 - Archéo-Géo-Sciences
 - Archéologie du bâti



Pour accéder aux fiches filières, cliquez sur les intitulés des diplômes ci-dessus.

■■■ LICENCES CONSEILLÉES

Selon le parcours visé, licences mention

- Histoire de l'Art et Archéologie
- Histoire
- Sciences de la Vie
- Sciences de la Terre
- Géographie

Le parcours Archéologie du bâti est ouvert aux titulaires d'un diplôme d'Architecture ou issus d'un métier relatif à la protection et valorisation du patrimoine architectural.

■■■ MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pièces à fournir

- CV détaillé
- Lettre de motivation
- Copie du dernier diplôme obtenu
- Relevés de notes de chaque année d'études supérieures
- Pièces relatives à un stage ou à une expérience professionnelle.

Critères d'évaluation du dossier

- Pré-requis pour les candidat.es venant d'autres formations : stage effectué soit sur un chantier archéologique, au musée ou en laboratoire, soit au sein d'une institution qui relève du secteur de l'archéologie et des sciences pour l'archéologie.

■■■ COMPÉTENCES ACQUISES

En tant que professionnel.les de l'archéologie, savoir

- **Participer à l'ensemble des travaux liés aux opérations de terrain** (études documentaires, prospections et fouilles, notamment dans le contexte de l'archéologie préventive), ainsi qu'aux travaux de post-opération et à la rédaction des rapports et documents de synthèse destinés à la transmission des données et des observations de terrain (y compris le mobilier) ;
- **Coordonner l'action des différents spécialistes** intervenant sur les chantiers, collecter les informations sur le terrain, vérifier les hypothèses et exploiter les résultats ;
- **Évaluer l'intérêt d'un site archéologique** dès les phases de détection (prospection et premiers sondages) et définir les protocoles méthodologiques nécessaires à son étude.

■■■ DÉBOUCHÉS

- **Concours de la fonction publique d'État ou territoriale** (conservateur.trice, assistant.e ou attaché.e de conservation, ingénieur.e d'études dans les services régionaux de l'Archéologie et les services de collectivités territoriales)
- **Doctorat, métiers de l'enseignement et de la recherche** (maître de conférences, chargé.e de recherche et ingénieur.e de recherche, universités et CNRS)
- **Métiers de l'archéologie préventive** (responsable d'opération, responsable de secteur, archéologue spécialisé, technicien.ne spécialisé.e, chargé.e d'études, Inrap, services de collectivités territoriales et opérateurs privés)
- **Géoarchéologue et géomorphologue**
- **Métiers du patrimoine culturel** (études et valorisation)
- **Médiateur.trice du patrimoine**
- **Responsable d'associations culturelles et de politiques culturelles**

Ce diplôme forme aux métiers de l'Archéologie et du Patrimoine.

Il permet aux étudiant.es d'acquérir des savoirs fondamentaux, théoriques et pratiques nécessaires aux approches historiques, culturelles, spatiales et environnementales des sociétés sur la longue durée : Préhistoire récente, Protohistoire, périodes gallo-romaine et médiévale.

La formation favorise le recours aux écoles de terrain ; aux stages individuels en situation professionnelle ; à la technique du rapport et du mémoire ; à la mise en place de bases de données spécifiques ; au développement des capacités de présentation (oral avec support visuel, poster, dépliant, etc.)



UFR Sciences
humaines
4 Boulevard Gabriel
BP 17270
21072 DIJON Cedex



Certification
Master, diplôme national inscrit
RNCP (Répertoire National des
Certifications Professionnelles)



Rémunération
1700 € net mensuel médian

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômé.es de master 2018.



Taux d'insertion
88 %

Formation co-accréditée universités de Bourgogne et de Franche-Comté.

Scolarité : thierry.fallet@u-bourgogne.fr

- M1 ASA : anthony.denaire@u-bourgogne.fr
- M2 AGES : amelie.quiquerez@u-bourgogne.fr
- M2 ACTE : stefan.wirth@u-bourgogne.fr



Pôle Formation et Vie Universitaire
Maison de l'Université
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr



Capacité d'accueil en M1 Dijon
• 16

Nombre de dossiers reçus à Dijon
• 76 dossiers



Périodes en milieu professionnel

- Master 1 : Stage possible (2 à 4 mois) en option
- Master 2 Archéo-géo-sciences
stage facultatif de 4 à 6 mois
- Master 2 Archéologie, Cultures, Territoires, Environnement
stage obligatoire de janvier à août (2 à 4 semaines)